

RAPPORT D'ACTIVITE DE ASA-HANDICAP MENTAL

ANNÉE 2010

SOMMAIRE

I. Le mot de la Présidente	Page	3
II. Les Prestations		
▪ Assemblée Générale 2010	Page	4
▪ Festival Arthemo	Page	5
▪ mir'Arts – le reflet de nos différences	Page	7
▪ Regards croisés	Page	11
▪ Rencontres Professionnels – Parents - Personnes en situation de handicap	Page	14
▪ Sites Internet	Page	16
III. Politique sociale		
▪ Convention des NU sur les droits des per- sonnes handicapées	Page	17
IV. Liens privilégiés	Page	18
V. Remerciements	Page	19
VI. Comptes 2010	Page	20
VII. Rapport de Performance	Page	25
VIII. Rapport de l'Organe de Contrôle	Page	27
IX. Comités et groupes de travail	Page	28

I. LE MOT DE LA PRESIDENTE



"Je suis différent: je suis un mutant, si l'on veut. Plus exactement, je suis "autrement capable" (dénomination mauricienne pour désigner les personnes handicapées). Si le vocable "malade", compassionnel et stigmatisant, justifie l'assistanat, l'expression de "personne autrement capable" permet, en reconnaissant des capacités, d'envisager l'autonomie et la citoyenneté » (p.125). Ainsi s'exprime dans son ouvrage Marcel Nuss¹, invité par ASA-Handicap mental pour la journée d'études du forum « Regards croisés » co-organisé par la Fondation Clair-Bois, Cap Loisirs et notre association, en novembre 2010, à Genève.

Dans ces propos résident les valeurs essentielles qui guident en permanence nos actions, nos écrits, nos prises de position. L'année 2010 n'a pas échappé à cette volonté qui est la nôtre de contribuer aux changements de regards portés sur les personnes : permettre à chacun-e de partir à la rencontre de l'humanité de celles et ceux que nous ne savons pas toujours voir dans leurs richesses profondes, leur donner le droit à l'expression et à la parole - que ce soit dans le cadre d'ateliers de réflexion ou d'événements artistiques -, contribuer à dévoiler aux yeux de tous et à leurs propres yeux ce qui fait leur singularité à nulle autre égale, tels ont été les objectifs principaux qui nous ont animés dans nos projets de l'année et qui ont nom « Mir'Arts », « Poser et s'exposer », « Regards croisés ». Les familles ont été conviées à réfléchir avec nous professionnels aux formes de collaboration à poursuivre et aux liens à renforcer entre tous les partenaires...les « Rencontres » ont donc poursuivi, elles aussi, leurs buts premiers de travailler de concert dans un esprit de co-construction.

Le présent rapport d'activité dévoile les multiples facettes de notre engagement, de celui dont a fait preuve sans faillir l'ensemble du comité, ainsi que les membres des commissions et le secrétariat de notre association. Qu'ici soient remerciés celles et ceux qui m'ont si précieusement secondée : les organisateurs et réalisateurs des activités, et nos deux exceptionnelles membres du secrétariat général, Verena Batschelet et Marie-Claude Jordan, sans compter la participation de notre fidèle webmaster Daniel Nussbaum. Un mot aussi de remerciement tout particulier à une nouvelle ressource, Teresa Maranzano, historienne de l'art, qui nous a rejoints en avril comme chef de projet «Mir'arts ».

Enfin, vous fidèles Membres qui avez participé à la vie de notre association, soyez remerciés de la confiance que vous nous avez faite et de vos encouragements.

Viviane Guerdan
Présidente ASA-Handicap mental
Professeure-formatrice
Responsable de l'Unité d'Enseignement et de
Recherche en Pédagogie spécialisée
HEP Lausanne

¹ Marcel Nuss (2009). Autrement capable. Dans : Charles Gardou (sous la direction de). *Le handicap par ceux qui le vivent*. Toulouse: Editions Erès (pp. 165-173).

II. LES PRESTATIONS

ASSEMBLEE GENERALE

26 mai 2010

Clair Bois Minoteries, Genève

L'association a tenu son assemblée générale ordinaire 2010, le mercredi 26 mai 2010 à 14h00 à la Fondation Clair Bois Minoteries, à Genève.

Une vingtaine de personnes, parmi lesquelles les membres du comité et du personnel ont participé à cette assemblée.

Après la partie officielle où les différents rapports et points à l'ordre du jour ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale, les participants ont été invités à une visite de l'atelier *Ex&Co-Vidéo* de la Fondation Clair Bois sous la conduite de Jean-Christophe Pastor qui en est responsable. Ces magnifiques locaux flambant neufs, sont équipés d'un matériel technique haut de gamme, digne d'un studio professionnel. 13 personnes en situation de handicap y collaborent en fonction de leurs aptitudes et produisent des films et des documentaires. Leur production phare et exclusive « Singularités » est diffusée une fois par mois sur Léman Bleu, une chaîne de télévision publique genevoise. Chaque émission traite d'un sujet d'actualité dont, très souvent, le handicap est au centre. Le niveau très professionnel atteint par cet atelier est la preuve que tout est possible si on se donne les moyens, si on y croit et si on sait voir les potentialités souvent peu apparentes chez des personnes en situation de handicap. Les émissions sont à voir et à revoir sur le site <http://www.lemanbleu.ch/vod/singularites>.

Un délicieux apéritif, préparé par les cuisines des Minoteries, clôt ce moment convivial de façon fort agréable.

Un grand merci à M. Jacques Rougé, Directeur de Clair Bois Minoteries et à Jean-Christophe Pastor pour leur accueil et leur disponibilité.

Michel Giroud

Vice-Président – ASA-Handicap Mental

Directeur de

La Castalie, Monthey

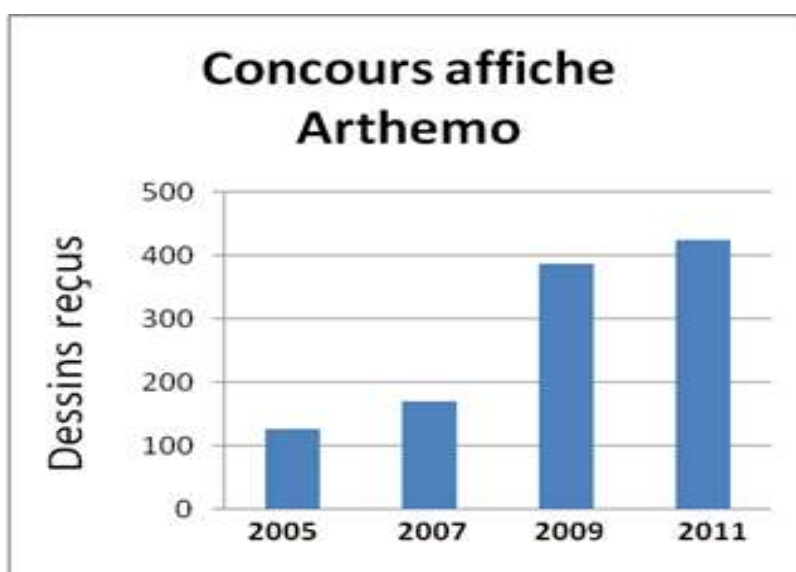
FESTIVAL ARTHEMO

L'annonce du concours « Affiche Arthemo 2011 », dont le thème choisi par le comité d'organisation était

« *Le rêve* »

a provoqué une vague d'enthousiasme sans précédent. En effet, 423 dessins conformes au règlement de cette 4^{ème} édition participent au concours.

En 2005, on en dénombrait 126, en 2007, il y en avait 171 et en 2009, on atteignait le chiffre de 386.



Tous les dessins sont publiés sur le site et attendent le verdict des internautes.

De même, beaucoup d'institutions et de troupes ont envoyé des propositions variées et originales pour que le programme du 6^{ème} festival, prévu du 9 au 11 septembre 2011, soit à nouveau en mesure de séduire un nombreux public.



« Le Rêve » Pierre Marnet,
Foyer Clairefontaine, Lyon

Malheureusement, cette 6^{ème} édition ne pourra se dérouler comme prévu et a dû être reportée à une date ultérieure.

En effet, à la demande des deux institutions vaudoises, principales partenaires du Festival durant les cinq premières éditions, les autres institutions vaudoises ont été sollicitées afin de contribuer activement à l'organisation et à la réalisation des éditions futures. Si ces institutions vaudoises sollicitées étaient d'accord d'entrer en matière, conscientes et convaincues de la pertinence et de la valeur du festival, les négociations ont pris beaucoup trop de temps pour assurer le bon déroulement et la réussite du festival 2011.

Par ailleurs, plusieurs membres du comité d'organisation ont fait savoir qu'ils ne souhaitent pas poursuivre leur activité pour le Festival.

Le comité d'organisation et le comité de l'association ont, dès lors, jugé opportun et sage de reporter le festival à une date ultérieure.

Le comité de l'association met tout en œuvre pour que le Festival puisse renaître en automne 2012 avec une nouvelle équipe et une nouvelle direction.

En attendant, il propose qu'une sélection de dessins ayant remporté le plus grand nombre de votes, soit exposée durant la période qui aurait normalement été dévolue au festival en septembre 2011. Le lieu et les dates ne sont, pour le moment, pas encore totalement arrêtés.

Votez pour votre dessin préféré : www.arthemo.ch/dessins2011

Pierre Delgrande
*Membre du comité et membre du
Comité d'organisation du
Festival Arthemo
Bussigny/VD*

MIR'ARTS - *le reflet de nos différences*



PRESENTATION DU COFFRET MIR'ARTS

Au terme d'une période d'investigations de plus d'une année dans les institutions romandes, les responsables des ateliers créatifs ayant participé au projet, ont été invités à une journée « DECOUVERTES » le 15 janvier 2010, à la HEP Vaud (Haute Ecole Pédagogique) à Lausanne.

Ce fut pour les participants la découverte du « coffret mir'arts », fruit des recherches et qui réunit une centaine de fiches individuelles et collectives. Nous y trouvons d'abord une impressionnante brochette d'artistes plasticiens aux dons multiples et à la créativité débordante, et ensuite, dans les fiches collectives, maints ateliers créatifs actifs dans les domaines de la musique, du théâtre, de la danse, de la vidéo, de la photo, etc..

Chaque participant s'est vu offrir un coffret ainsi que la synthèse des questionnaires récoltés au cours de l'enquête (celle-ci est disponible au secrétariat).

La réflexion et le travail en petits groupes a fait surgir de nombreuses idées quant aux possibilités de valorisation et de publication d'œuvres individuelles ou collectives. Certaines idées, dont notamment les échanges interinstitutionnels, ont depuis déjà été réalisées.

Un autre volet a fait apparaître la nécessité, pour les ateliers participant au projet, de se fédérer et de se doter d'un certain nombre d'outils qui permettront, entre autres, de régler les questions éthiques et celles concernant les droits d'auteur.

A l'issue de la table ronde, admirablement orchestrée par M. Laurent Bonnard, anciennement journaliste à la Radio Suisse Romande que nous remercions ici, M. Christian Moeckli, qui a présidé la commission chargée de la mise en place du projet, a confié l'exclusivité de la destinée du projet à notre association.

Par un heureux hasard, notre association a eu la chance de faire la connaissance de Teresa Maranzano, historienne de l'art, spécialisée dans l'expression artistique des personnes en situation de handicap, et qui était précisément à la recherche d'un tel challenge. Depuis le 1^{er} avril 2010, Teresa Maranzano occupe le poste de « chargée de projet » à 20 %. Sous son initiative, quelques projets ambitieux, notamment dans le cadre du Forum « Regards croisés » ont ainsi vu le jour (voir ci-après). D'autre part, avec notre webmaster Daniel Nussbaum, elle alimente et planifie le nouveau site Internet www.mirarts.ch. Celui-ci se veut interactif et évolutif, il sera continuellement alimenté en annonces d'événements et permettra aux artistes et aux ateliers d'avoir une visibilité dépassant le cadre institutionnel.

Verena Batschelet
Secrétaire Générale

12 au 14 NOVEMBRE 2010

SALLE COMMUNALE DE PLAINPALAIS – GENEVE

Dans le cadre du Forum Regards Croisés, l'exposition collective « MIR'ARTS » a offert un aperçu de la production d'œuvres graphiques réalisées par des personnes avec un handicap mental dans 3 ateliers : Creahm Fribourg, Art-Vif de la Fondation Eben-Hézer à Lausanne, les Semailles de la Fondation Renée Delafontaine également à Lausanne.

L'exposition s'adressait au public convié à la Salle Communale de Plainpalais le 12 novembre pour la journée d'étude du Forum ainsi que les deux jours suivants pour les autres activités prévues dans la programmation. Cette palette d'activités a eu le grand mérite de drainer un large public pendant les heures d'ouverture de l'exposition, ce qui a permis d'atteindre un très bon niveau de ventes : sur la trentaine d'œuvres exposées (dont 10 appartenant à une collection historique non aliénable), 11 ont été vendues pour un total de CHF 3'200.00.

Le choix des trois ateliers concernés s'est fait sur la base de la qualité et quantité d'œuvres proposées, de la disponibilité des animateurs et leur compréhension des démarches relatives à un projet d'exposition. Aussi, les conditions de visibilité du Forum permettaient de montrer les œuvres réalisées dans d'autres villes, alors que beaucoup d'artistes genevois étaient impliqués dans d'autres expositions ou créations dans le même cadre du Forum.

EXPOSITION « POSER ET S'EXPOSER »

DU 8 AU 27 NOVEMBRE 2010

CAFE DU GRÜTLI, MAISON DES ARTS DU GRÜTLI – GENEVE

Concept et direction artistique : Teresa Maranzano

En collaboration avec Jean-Michel Etchemaité et Amy Peck

Avec: Peggy Adam, Josse Bailly, Alexandre Baumgartner, Véronique Bovet, Miriam Kerchenbaum, Isabelle Pralong, Konrad Rimpl, Manuela Sagona, Philippe Saugy, Tom Tirabosco



Véronique Bovet, portrait de Conrad Rimpl

Le projet de création « Poser et s'exposer » a été conçu dans le cadre du Forum Regards Croisés dans le but de questionner le statut d'artiste de la personne en situation de handicap aussi bien que celui de l'artiste professionnel, et de rapprocher des œuvres réalisées par des auteurs appartenant à des milieux artistiques différents (la bande dessinée, l'illustration, l'art contemporain et l'art outsider) mais tous impliqués dans la pratique du dessin, afin de décloisonner les catégories et basculer les stéréotypes.

Le projet s'est déroulé en deux temps : chaque artiste a d'abord posé pour le photographe Jean-Michel Etchemaité, dans une mise en scène légère. Ensuite, chacun

a dessiné le portrait d'un autre artiste d'après le modèle photographique. L'exposition présentait donc dix portraits photographiques et dix dessins de portraits croisés entre les mêmes artistes. Ces œuvres, du même format et encadrées de manière identique, formaient deux bandes en continu dans les cimaises du café du Grütli. Un texte critique informait le public sur le contenu de l'exposition, et une simple légende indiquait le nom de l'artiste ou le titre de l'œuvre.

Philippe Saugy, portrait de Manuela Sagona

La neutralité du dispositif n'a pas manqué de confronter les visiteurs à un questionnement sur la nature des œuvres et la représentation des artistes, atteignant ainsi le but de l'exposition.

Lors du vernissage, une centaine de personnes était présente, tout public confondu : des artistes de provenance différente, des représentants d'institutions, des professionnels du social, les amis, les proches. Parmi les commentaires les plus saisissants, ceux d'artistes réputés, surpris par la qualité et la force expressive des dessins réalisés par les personnes en situation de handicap dont ils ignoraient le travail.

Il reste à définir la destination des œuvres, provisoirement entreposées dans l'atelier de Jean- Michel Etchemaité.



Teresa Maranzano
Historienne de l'Art
Chargée de projet
ASA Handicap Mental

JOURNEE D'ETUDE DU FORUM REGARDS CROISES
**« COMMENT ACCOMPAGNER LES ARTISTES EN SITUATION DE HANDI-
CAP ? LES SOUTENIR, LES FORMER OU CO-CREER AVEC EUX ? »**
ATELIER FRANCIS LOSER / TERESA MARANZANO
12 NOVEMBRE 2010

SALLE COMMUNALE DE PLAINPALAIS – HETS GENEVE

Ancré dans l'Axe 3 de la journée d'études : « Les outils de médiations : quels moyens, quels enjeux ? », l'atelier a permis d'appréhender le thème sous un point de vue pluridisciplinaire. La collaboration entre Francis Loser, enseignant-chercheur à la Haute école de travail social de Genève, et Teresa Maranzano, historienne de l'art et ancienne responsable d'atelier, a fourni des pistes de réflexion autour du rôle de l'animateur dans un atelier de création.

L'animation de l'atelier était construite en trois temps. Une analyse de différentes démarches artistiques nées dans le cadre d'un travail d'atelier, l'illustration de dynamiques artistiques et relationnelles propres à la vie des ateliers et, enfin, un jeu de groupe visant à examiner des œuvres d'art au statut incertain (art outsider ou art

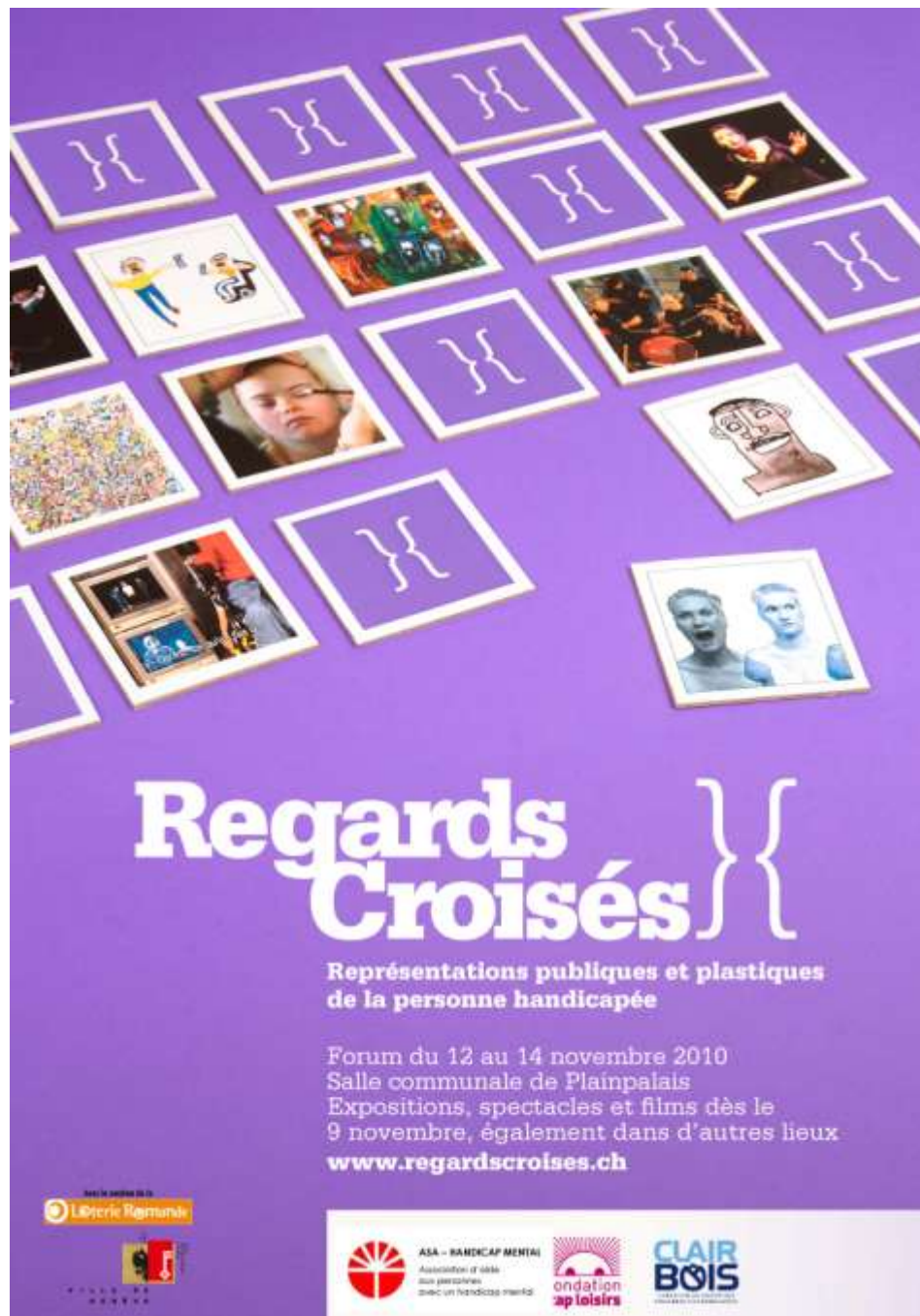
contemporain ?). Les participants aux deux temps d'atelier ont semblé vivement intéressés par la démarche proposée, ce qui a permis de nourrir un questionnement fourni sur de nombreux sujets de réflexion

Les participants étant pour la plupart des travailleurs sociaux impliqués dans différents sortes d'ateliers, le questionnement et les échanges ont tourné principalement autour du rôle de l'animateur qui, il convient de le préciser, ne peut pas être circonscrit à l'espace de l'atelier mais doit prendre en compte la vie culturelle et artistique de la cité. Pour ce qui concerne plus précisément le soutien aux participants, un certain nombre de points ont été débattus, dont notamment :

- La posture d'étonnement face à des créations qui peuvent à première vue s'inscrire dans la répétition
- Le soutien sur la durée pour que des chemins artistiques puissent commencer à se dessiner.
- Les échanges entre animateurs d'atelier pour examiner les œuvres produites dans le cadre d'un atelier. Echanges qui doivent aussi impliquer des artistes de la cité.

Après ces deux temps d'atelier, notre impression de fond est qu'une grande confusion existe autour du statut d'artiste en général et, plus particulièrement, autour du statut d'artiste en situation de handicap. Ceci nous encourage à poursuivre la réflexion sous des nouvelles formes qui restent encore à déterminer.

***Teresa Maranzano
Francis Loser***



Trente pages ne suffiraient pas pour relater les rencontres, les « expériences esthétiques » et les émotions vécues dans le cadre de « REGARDS CROISES ».

La manifestation, préparée depuis 2 ans et demi, a débuté le 8 novembre par l'exposition « Poser et s'Exposer » au café du Grütli et s'est achevée, le 27 novembre, par la clôture de l'exposition du MAD (Musée de l'art différencié) de Liège à l'Espace Exposition de la Fondation Cap Loisirs à Genève.

Après l'événement, il convient de se souvenir de ce qui a amené trois organisations – la Fondation Clair Bois, La Fondation Cap Loisirs et notre association – à unir leurs forces et leurs compétences, au-delà de tout esprit de concurrence.

La référence commune se situe certainement dans la prise de conscience que les

personnes en situation de handicap, même parfois sévère, sont à même d'offrir au monde et à la société des expressions poétiques et artistiques, ainsi que des visions du monde intéressantes.

Un programme riche et très diversifié a permis de mettre en exergue une sélection éclectique des œuvres artistiques de personnes en situation de handicap.²

Ainsi, sous l'égide de mir'arts, plusieurs ateliers ont participé à une exposition collective. D'autres « faits culturels » qu'il serait trop long à citer ici, ont eu pour cadre la salle communale de Plainpalais, mais aussi le Palais Mascotte, la Galerie Krisal à Carouge

Les médias et la presse ont accompagné le processus par des articles, des reportages et des émissions télévisées.

Le vendredi 12 novembre fut consacré à une journée d'étude sur le statut de la représentation de la personne handicapée et des processus de production artistique et médiatique. Un panel d'intervenants triés sur le volet ont fait de cette journée un événement exceptionnel et inoubliable qui, sans doute, n'aura laissé personne indifférent et résonnera encore longtemps au fond des mémoires.

Cette journée a aussi ouvert des pistes de réflexion, comme par exemple :

- comment faire évoluer les pratiques et favoriser l'accès à la culture et à l'art dans les ateliers et les institutions ?
- comment proposer une véritable formation artistique aux personnes avec un handicap mental au talent artistique révélé ?
- comment accompagner ces artistes dans leur cheminement artistique ?
- comment inciter les milieux culturel et artistique à intégrer l'art produit par les personnes avec un handicap mental dans leurs calendriers culturels ?

Ce que « Regards croisés » a permis, ce sont des collaborations entre le milieu du handicap et celui de la culture. Souhaitons qu'elles se prolongent au-delà de cette expérience.

Notre association met toute sa conviction et ses forces dans la réalisation de ces objectifs au travers de ses projets « mir'arts » et le Festival Arthemo.

Verena Batschelet
Secrétaire générale
Jean-Christophe Pastor
Chef de projet « Regards croisés »

² Programmes détaillés : <http://www.asa-handicap-mental.ch>, prestations, journées d'étude, thématiques

Ces images nous ont été envoyées par Marcel Blais ; elles sont publiées avec son aimable autorisation.

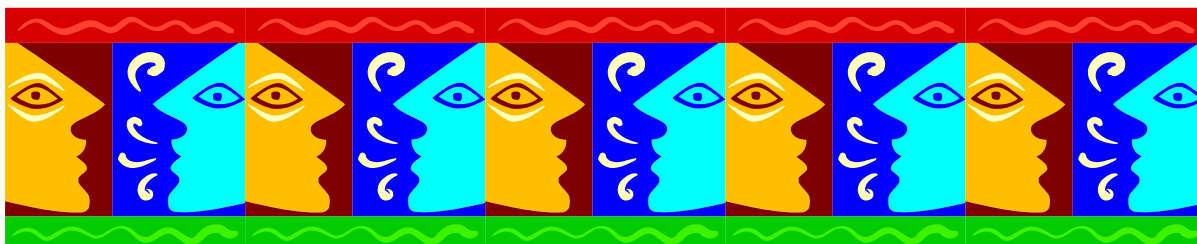
Marcel Blais est intervenu à la journée d'étude dans l'axe 2 : *Les représentations en question (médias, art) ou « Le Regard porté par les Autres »*. Il vit au Québec et est un ardent défenseur de l'autodétermination (on le voit ici avec sa belle barbe blanche).



Suisse 2010

LES RENCONTRES

Professionnels – Parents - Personnes en situation de handicap



« S’informer et se former mutuellement afin d’améliorer le partenariat », tel était le souhait émis par ASA-Handicap mental en 2008, lequel fut à l’origine d’une activité nouvelle: les *Rencontres Professionnels – Parents – Personnes en situation de handicap*. Le but de cette activité était d’ « ouvrir et approfondir le dialogue entre professionnels, parents, personnes en situation de handicap par la confrontation des points de vue, la discussion sur des questions fondamentales, le partage des difficultés rencontrées et des expériences vécues ».

L’année 2010 a permis la poursuite de cette prestation dans deux cantons : Valais et Vaud. Pendant un semestre, les échanges y ont pris une forme réjouissante, témoignant du processus de partenariat espéré : la co-construction de projets déterminés et réalisés ensemble.

- **Le projet valaisan:** les membres du groupe ont élaboré un répertoire regroupant les questions que l’on se pose fréquemment à propos des personnes avec un handicap mental, depuis la naissance jusqu’à la mort, et fournissant des réponses à un maximum de situations et de problématiques. Ce « **Guide pratique du handicap mental** » (prenant la forme d’un site internet ou d’une brochure), devait être à l’usage des personnes avec un handicap mental, des parents, des professionnels, des proches, des instances politiques et sociales. La *modalité de travail* adoptée a consisté à : a/ faire l’état des lieux des outils existants ; b/relever les interrogations et besoins d’informations des usagers ; c/ émettre des propositions de contenus pour la création d’un site internet ; d/ proposer le projet à la future association « Forum Handicap Valais ».
- **Le projet vaudois:** les membres du groupe ont réalisé un document comportant les questions les plus rencontrées en matière de partenariat : Qu’est-ce qu’on entend par « partenariat »? Parents, professionnels, personnes en situation de handicap, sommes-nous complémentaires ; qu’est-ce qui nous différencie ; qu’est-ce qui nous rapproche? Qu’est-ce qui fait obstacle au partenariat? Quels sont les facilitateurs du partenariat ? Existe-t-il des bénéfices dans le partenariat ; si oui, lesquels? Ce FAQ – « Frequent asked questions » ou « Foire aux questions » était conçu à l’usage des personnes avec un handicap mental, des parents, des professionnels, des proches, des instances politiques et sociales. La modalité de travail adoptée a consisté à : a/identifier et formuler ensemble les questions fondamentales; b/ se livrer chacun pour soi à l’élaboration d’une réponse à ces questions; c/confronter les points de vue; d/réfléchir aux

points de convergences et de divergences dans les représentations; e/proposer le résultat du travail à l'association ASA-Handicap mental pour la création d'une plate-forme d'échanges sur son site internet.

Pour le mois d'avril, nous avons projeté une journée d'études de regroupement de nos membres permettant de partager les résultats des travaux et de mettre en perspective les points saillants. Comme thème, les membres de la commission de préparation avaient choisi *Des mots pour le dire ! – ou quelles compétences reconnaissons-nous à nos partenaires ?* La Dr. Elisabeth Zucman, bien connue pour ses nombreux écrits sur le partenariat, devait nous honorer de sa présence pour assurer la conférence servant de prémises aux échanges en ateliers. Malheureusement, un concours de circonstances défavorables nous a obligés à reporter l'événement pour 2011.

Dans l'intervalle, nos membres ont été invités à se rendre sur notre site internet pour consulter les procès verbaux des séances de travail cantonales et découvrir le FAQ sur le partenariat créé par le groupe vaudois. N'hésitez pas à vous y rendre et partager ainsi avec nous vos propres réflexions !

Viviane Guerdan
*Présidente de la
Commission des Rencontres*

Les Sites Internet

www.asa-handicap-mental.ch

Le site est régulièrement alimenté et mis à jour par le secrétariat et notre webmaster Daniel Nussbaum.

Nous y publions régulièrement les parutions, les colloques et autres journées d'étude. Certaines conférences et comptes rendus de nos propres journées de réflexion sont à réécouter et à relire en tous temps.

Nombre de visites en 2010 : 9'183

www.arthemo.ch

Le visiteur peut y découvrir en tous temps les rétrospectives des éditions passées et des projets en cours.

Les 423 dessins du concours de dessin pour l'affiche 2011 sont publiés et attendent la visite des internautes !

Nombre de visites en 2010 : 3'058

www.mirarts.ch

Le dernier venu, et non le moindre, puisqu'il est appelé à devenir une plateforme d'échange et une vitrine aussi exhaustive que possible de la créativité artistique des artistes en situation de handicap de Suisse romande.

Ainsi on y trouvera les rubriques pour les différentes expressions artistiques, des pages « médias », « à l'affiche », « newsletter », etc.

Vos remarques et commentaires sont toujours les bienvenus !

III. POLITIQUE SOCIALE

▪ **Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées**

La Convention relative aux droits des personnes handicapées a été adoptée le 13 décembre 2006 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York et a été ouverte à la signature le 30 mars 2007.

Jusqu'à présent 147 pays l'ont signée et 99 l'ont ratifiée. La Suisse n'en fait pas partie.

Le 22 décembre 2010, le Conseil fédéral a chargé le Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE) d'engager une procédure de consultation auprès des cantons, des partis politiques, des associations faitières nationales, des communes, des villes et des régions de montagne, des associations faitières nationales de l'économie et des milieux intéressés.

ASA-Handicap Mental s'intéresse de près à cette question et suit l'avancement des travaux qui devrait, nous l'espérons, aboutir à une rapide signature et ratification de cette convention.

Nous sommes notamment en contact avec le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH), lequel, sur mandat de la DFAE, a chargé l'Université de Berne de réaliser une étude pour analyser la portée de la Convention et les conséquences de sa mise en œuvre pour le système juridique suisse.

Notre association fait partie des organismes consultés et livrera sa prise de position en 2011, respectant ainsi le délai fixé au 15 avril.

Pour plus d'informations nos membres peuvent consulter le site du DFAE : <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html#DFAE>

IV. LIENS PRIVILEGIÉS

▪ **Réseau Romand ASA**

Le Réseau Romand ASA est l'association faitière, signataire d'un contrat de prestations avec l'OFAS, qui nous permet de recevoir les subventions de la Confédération. Notre association est une des neuf associations-membres et est chargée, depuis sa création, de gérer son secrétariat. La présidence est assumée par Christian Chatelain, directeur de Cap Loisirs.

Un nouveau contrat de prestation pour une 4^{ème} période contractuelle prendra effet le 1^{er} janvier 2011 pour se terminer le 31.12.2014). Pour des raisons d'assainissement des finances de l'assurance invalidité, les subventions ne seront ni augmentées, ni indexées au coût de la vie au cours de ces quatre années. Cela signifie pour notre association le même montant pendant 4 ans.

▪ **Pages Romandes**

Pages Romandes continue à être une plate-forme importante pour notre association et met régulièrement ses pages à disposition pour nos communications et annonces.

▪ **AIRHM - Association Internationale de Recherche scientifique en faveur des personnes Handicapées Mentales**

Notre association est membre collectif de l'AIRHM. Michel Giroud, vice-président de notre association participe en tant que délégué aux réunions organisées par l'AIRHM.

▪ **Forum Handicap Vaud**

Créé en 2005, Forum Handicap Vaud regroupe 23 associations, représentant près de 10'000 membres individuels ou clients. Son but est de promouvoir et coordonner les actions de défense des intérêts des personnes handicapées dans le canton de Vaud, dans une perspective d'égalité et de pleine participation, par la création d'une plate-forme d'informations, le lancement de débats et de groupes de travail visant à proposer des améliorations en matière de politique sociale cantonale.

▪ **Forum Handicap Valais**

Le 3 décembre 2010, en profitant de la journée internationale des personnes handicapées, le Forum Handicap Valais s'est constitué en association. La majorité des associations valaisannes soit une trentaine, active dans le domaine du handicap, s'y trouve représentée. ASA-Handicap Mental est membre au même titre que les autres associations. La présidence est assurée par Oliver Salamin, directeur de l'ASA Valais. La soirée a été conclue par la conférence de M. Serge Ramel sur l'intégration scolaire. Pour plus d'information voir : www.forumhandicapvalais.ch

V. REMERCIEMENTS

Les membres du comité ASA – Handicap Mental s'associent au Secrétariat pour exprimer leurs sincères remerciements :

- ◆ aux membres individuels et collectifs qui soutiennent l'action de notre association et l'aident ainsi à poursuivre ses buts ;
- ◆ aux membres du comité d'organisation du Festival ARTHEMO et à sa présidente, Marguerite Florio, pour leur engagement sans faille et leur fidélité ;
- ◆ aux institutions qui ont soutenu le projet Mir'Arts et qui l'ont aidé dans sa phase de démarrage, à savoir la Fondation Eben-Hézer à Lausanne, l'institution L'Espérance à Etoy, la Fondation Clair Bois à Genève, la Fovahm à Saxon/VS ;
- ◆ aux membres du comité d'organisation des « Rencontres Professionnels – Parents – Personnes en situation de handicap »
- ◆ à Jean-François Deschamps, directeur du Foyer les Fontenattes, qui après de nombreuses années de fidélité au comité d'organisation des journées d'étude et des rencontres, a décidé de se retirer en raison de son emploi du temps trop chargé ;
- ◆ aux partenaires dans l'organisation du « Forum Regards croisés », à savoir M. Jean-Christophe Pastor, chef du projet, Fondation Clair Bois, M. Christian Frey, directeur général de la Fondation Clair Bois, M. Christian Chatelain, directeur de la Fondation Cap Loisirs ainsi que toutes les autres personnes qui ont fait de ce Forum une réussite incontestable ;
- ◆ au webmaster, Daniel Nussbaum, qui grâce à sa créativité, à son dynamisme et à son engagement, nous aide à rendre nos sites vivants et attractifs pour le visiteur ;
- ◆ à la rédactrice de la revue "Pages Romandes" ;
- ◆ à M. Laurent Bonnard, ancien journaliste à la Radio Suisse Romande pour sa collaboration et l'animation de la table ronde du 15 janvier 2010 ;
- ◆ à la HEP Lausanne, pour la mise à disposition de ses locaux pour nos réunions et nos journées d'étude ;
- ◆ aux institutions qui ont permis à leurs collaborateurs de s'impliquer activement dans les différents groupes de travail ;
- ◆ aux collègues du Réseau Romand et à son président Christian Chatelain, ainsi qu'à l'OFAS pour leur collaboration et soutien.

Nous remercions également toutes les personnes ou instances, qui de près ou de loin, nous ont aidés à atteindre les buts que nous nous sommes fixés et que nous aurions pu oublier de nommer ici.

VI. COMPTES 2010

BILAN

	31.12.10	31.12.09
ACTIFS		
<u>Actifs circulants</u>	197'407.84	243'668.86
Caisse	1'092.10	1'839.55
Comptes de chèques postaux	18'428.39	13'933.50
C/C BCV Sion	172'898.80	224'765.05
1) Impôt anticipé	87.40	1'050.86
Actifs transitoires	4'901.15	2'079.90
<u>Actifs immobilisés</u>	3'496.90	3'483.85
BCV - garantie loyer	3'496.90	3'483.85
Total Actifs	200'904.74	247'152.71
PASSIFS		
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>	6'921.40	4'972.00
Créanciers divers	4'721.40	4'972.00
Passifs transitoires	2'200.00	0.00
<u>Capital de l'organisation</u>	193'983.34	242'180.71
<u>Capital lié (désigné) généré</u>	106'136.91	141'406.97
2) Réserve Festival Arthemo	93'064.90	96'708.76
3) Réserve Mir'Arts	638.10	9'638.10
4) Réserve Journées d'Etude	12'433.91	35'060.11
<u>Capital libre généré</u>	87'846.43	100'773.74
Capital 1.1.2009 / 1.1.2008	100'773.74	103'153.29
Pertes 2010 / 2009	-12'927.31	-2'379.55
Total Passifs	200'904.74	247'152.71

Sion, Avril 2011

La Présidente
Viviane GUERDAN

Le Trésorier
Laurent BENDER

COMPTE D'EXPLOITATION

	Comptes 2010	Budget 2010	Comptes 2009
<u>PRODUITS</u>			
Dons, Recettes div.	0.00		121.90
Cotisations membres	6'506.90	9'000.00	7'020.00
Produits de campagnes de collecte de fonds	6'506.90	9'000.00	7'141.90
5) Contribution A.I. aux frais du personnel	97'895.00	98'895.00	97'375.00
Arthemo : Sponsoring	0.00		77'656.50
Arthemo : Loterie Romande			80'000.00
Arthemo : Billetterie			9'381.00
Arthemo : Bar, repas, boissons			47'544.05
Arthemo : Calendriers et diverses recettes	326.25		4'237.45
Journées d'étude ASA - Handicap Mental		10'000.00	1'260.25
Vente de littérature, Actes, divers	47.00		40.00
Rencontres Pro - Pa - Phm		3'600.00	
6) Prestations à des tiers	32'500.00	12'500.00	38'393.25
Mir'Arts - participation partenaires, dons			20'672.00
Mir'Arts - vente produits	1'608.00		
7) Autres produits	1'228.00		1'281.85
Produits de prestations fournies	133'604.25	124'995.00	377'841.35
TOTAL DES PRODUITS	140'111.15	133'995.00	384'983.25
<u>CHARGES</u>			
Arthemo : Frais du Secrétariat	492.60		27'852.70
Arthemo : Charges d'exploitation	3'970.11		159'560.45
Journées d'étude : frais d'organisation	488.05	10'000.00	871.81
Rencontres Pro - Pa - Phm	0.00	12'500.00	
Activités diverses	22'626.20		177.10
Mir'Arts : frais divers	10'080.54		2'701.40
Charges directes de projets	37'657.50	22'500.00	191'163.46
Frais du personnel	121'470.25	127'000.00	123'157.00
Mir'Arts : frais du personnel	10'800.00		8'332.50
Arthemo : frais du personnel			3'900.50
Autres frais du personnel	1'158.60	1'750.00	979.00
8) Charges d'exploitation	6'869.93	7'300.00	11'098.95

9)	Loyer et entretien des locaux	6'119.90	6'900.00	6'464.50
	Frais de bureau	4'365.60	5'500.00	5'027.90
	Amortissements	0.00	750.00	1'600.00
	Frais administratifs	150'784.28	149'200.00	160'560.35
	TOTAL DES FRAIS	188'441.78	171'700.00	351'723.81
	Résultat intermédiaire 1	-48'330.63	-37'705.00	33'259.44
	Produits financiers	282.50	2'000.00	1'701.50
	Charges financières	-149.24	-400.00	-197.04
	Charges et produits divers			
	Variation placement			
	Résultat financier	133.26	1'600.00	1'504.46
	Résultat intermédiaire 2	-48'197.37	-36'105.00	34'763.90
	Prélèvement Réserve Arthemo	3'643.86		0.00
2)	Attribution Réserve Arthemo	0.00		-27'505.35
4)	Prélèvement Réserve Journée d'Etude	22'626.20		0.00
3)	Attribution Réserve mir'Arts			-9'638.10
	Prélèvement Réserve mir'arts	9'000.00		
	Résultat annuel 2010/2009	-12'927.31	-36'105.00	-2'379.55
	Attribution/Prélèvement sur le Capital libre généré	-12'927.31		-2'379.55

Sion, Avril 2011

La Présidente
Viviane GUER-
DAN

Le Trésorier
Laurent BEN-
DER

ASA-Handicap Mental
Association d'aide aux personnes avec un handicap mental

Comptes annuels 2010

A N N E X E

Les comptes sont établis conformément aux normes du Swiss GAAP RPC 21.

- 1) Une demande de remboursement a été adressée à l'administration fédérale.
- 2) Festival Arthemo : diminution du fonds de réserve de Fr.3'643.86, excédent de dépenses en 2010.
- 3) Mir'arts : diminution du fonds de réserve de Fr. 9'000.00, représentant une partie de l'excédent des dépenses.
- 4) Journée d'étude : le « Forum Regards Croisés » a été coorganisé avec deux organisations genevoises. Les pertes partagées et les frais du secrétariat ont été portés en diminution de cette réserve.
- 5) Subventions OFAS, selon contrat de prestations 2007 – 2009, dont la durée a été prolongée de 12 mois.
- 6) Prestations du secrétariat au Réseau Romand ASA (facturation selon contrat), ainsi que des honoraires facturés pour travaux de gestion et d'organisation pour le Forum Regards Croisés.
- 7) Divers frais (port, photocopies, déplacement) refacturés à des tiers (Réseau Romand ASA et Forum Regards croisés).
- 8) Les indemnités versées aux membres du comité : Fr 571.80, correspondant au tarif CFF 2^{ème} classe, domicile – lieu de la réunion. Les membres du comité et des groupes de travail ne perçoivent ni indemnité ni honoraires.
- 9) Le loyer payé par le sous-locataire, soit au total Fr. 10'800.00, a été imputé directement au compte Loyer (4310).

- Le festival Arthemo est une manifestation bisannuelle, raison de l'écart entre les comptes 2009 et 2010.
- La différence entre budget et comptes est notamment due à la diminution du fonds de réserve (voir point 4 ci-dessus).
- Valeur assurance incendie des immobilisations : Fr. 60'000.00

Sion, avril 2011

La secrétaire

Le trésorier

ASA-Handicap Mental
Association d'aide aux personnes avec un handicap mental

Comptes annuels 2010

TABLEAU VARIATION DU CAPITAL

	Existant initial	Dotation (externe)	Transfert de fonds internes	Existant fi- nal
Capital libre généré	100'773.74			100'773.74
Capital lié (désigné) généré pour le Festival Arthemo	96'708.76	-3'643.86		93'064.90
Capital lié (désigné) généré pour les Journées d'étude	35'060.11	-22'626.20	0.00	12'433.91
Capital lié (désigné) généré pour Mir'Arts	9'638.10	-9'000.00		638.10
Résultat de l'exercice	0.00	-12'927.31	12'927.31	0.00
Capital de l'Association	242'180.71	-48'197.37	12'927.31	206'910.65

Elle veille et contribue à la reconnaissance et à la défense des intérêts de ses membres auprès des autorités et des organisations poursuivant des buts analogues.

Elle imagine et soutient des projets nouveaux.

Elle représente et défend les intérêts des personnes avec un handicap mental ou des difficultés d'apprentissage dans tout ce qui concerne la législation et les contacts avec le grand public.

Elle contribue à promouvoir une meilleure information concernant les problèmes que rencontrent ces personnes.

7) Prestations fournies en 2010 et utilisation des fonds publics (OFAS)

◆ Festival Arthemo, concours de dessins	Fr.	20'255.00
◆ Rencontres : Prof – Parents – Pers. avec handicap	Fr.	9'130.00
◆ Journée d'étude (12.11.2010)	Fr.	14'215.00
◆ Mir'Arts	Fr.	16'630.00
◆ Travail de fond	Fr.	11'370.00
◆ Rapport annuel	Fr.	6'395.00
◆ Gestion, Administration	Fr.	12'865.00
◆ Sites Internet	Fr.	7'035.00

Sion, Avril 2011

Administrateur :
Dayer José

Fondées de pouvoirs :
Moix Nathalie
Stelitano Laurence

Membre de la Chambre
fiduciaire, Chambre suisse
des experts comptables et fiscaux

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de
ASA - HANDICAP MENTAL
(Association d'aide aux
personnes avec un handicap
mental), Sion


En notre qualité d'organe de révision, sous réserve de notre nomination lors de votre prochaine assemblée générale, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de **ASA - HANDICAP MENTAL (Association d'aide aux personnes avec un handicap mental)** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

DAFICO Fiduciaire SA



J. Dayer
Expert-réviseur agréé
Expert fiduciaire diplômé

Sion, le 5 mai 2010

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)

IX. COMITES ET GROUPES DE TRAVAIL

COMITE ASA-HANDICAP MENTAL

Viviane Guerdan, viviane.guerdan@hepl.ch
Michel Giroud, michel.giroud@admin.vs.ch
Pierre Delgrande, mp.delgrande@hispeed.ch
Giuliana Galli Carminati, Giuliana.Gallicarminati@hcuge.ch
Francine Wälchli-Vouillot, fwaelchli@hispeed.ch

Laurent Bender, ld.bender@mycable.ch (hors comité)

Présidente
Vice-Président

Trésorier

JOURNEES D'ETUDE / RENCONTRES

Viviane Guerdan, viviane.guerdan@hepl.ch
Verena Batschelet, asa-handicap-mental@bluewin.ch
Olivier Salamin, olivier.salamin@asavalais.ch
Edouard de Yturbe, edeyturbe@hotmail.com
Laurent Jenny, jennylcdh@bluewin.ch
Sophie Mattenberger, sophie.mattenberger@vtxnet.ch
Evelyne Rivat-Métraiiller, evrime@bluewin.ch
Ghislaine Vienet, ghislaine.vienet@bluewin.ch
Pierre Weber, pierre8weber@bluewin.ch

Présidente
Membres

FESTIVAL ARTHEMO

Marguerite Florio, mflorio@bluewin.ch (finances)
Serge Arnesano, cuisine.mjh@eben-hezer.ch (cuisine, intendance)
Verena Batschelet, asa-handicap-mental@bluewin.ch (coordination générale)
Pierre Delgrande, mp.delgrande@hispeed.ch (finances, tournoi de foot)
André Gex, andgex@hotmail.com (programmation, technique)
Jean-François Henchoz, henchozjf@bluewin.ch (infrastructures)
Catherine Irondelle, irondelle@bluewin.ch (expositions)
Marie-Claude Jordan, asa-jordan@bluewin.ch (hébergement, secrétariat)
Véronique Nemeth, cdl@eben-hezer.ch (programmation, technique)

Présidente
Membres

MIR'ARTS

Christian Möckli, christian.moeckli@eben-hezer.ch
Verena Batschelet, asa-handicap-mental@bluewin.ch
Marguerite Florio, mflorio@bluewin.ch
Martine Rouiller, rouiller.mart@bluewin.ch

Président
Bureau

Jacques-Pierre Amée, jpamee@hotmail.com
Jean-Marc Dupont, jean-marc.dupont@fovahm.ch
Viviane Guerdan, viviane.guerdan@hepl.ch
Anne-Sylvie Mariéthoz, asmariethoz@gmail.com
Jean-Christophe Pastor, jean-christophe.pastor@clairbois.ch
Dominique Pont, dominique.pont@esperance.ch

Groupe Mir'Arts

SECRETARIAT PERMANENT

Verena Batschelet, asa-handicap-mental@bluewin.ch
Teresa Maranzano, teresa.maranzano@mirarts.ch
Marie-Claude Jordan, asa-jordan@bluewin.ch

Secrétaire générale
Chargée de projet (dès le 1.4.2010)
Secrétaire (au 31.12.2010)

Ce rapport annuel a été imprimé dans les ateliers de la Castalie à Monthey/VS